

Le gouvernement a décidé la prolongation pour cette rentrée scolaire de l'obligation du port du masque sanitaire pour tous les enfants scolarisés en école élémentaire...

Cette décision interroge particulièrement, mais il ne nous appartient pas de la contester...

L'achat des masques en suffisance, de façon à ce qu'ils soient efficaces, représente un budget considérable pour les familles. Mais malheureusement, l'Etat impose, sanctionne, mais n'aide pas. Les familles n'ont pas les moyens de suivre et, par conséquent, cette mesure est une ineptie.

La Ville de Tomblaine, depuis le début de la pandémie, pallie à cette grave carence de l'État en offrant à chaque rentrée scolaire des masques pour tous ces enfants scolarisés.

Encore une fois, ce lundi 3 janvier, tous les enfants de toutes les écoles élémentaires de Tomblaine se verront dotés chacun de trois masques, aux normes AFNOR, tel qu'exigé par l'Éducation Nationale, de catégorie 1, lavables et réutilisables 120 fois. Il nous semble ainsi que chaque enfant pourra tourner avec ces trois masques, pendant le prochain trimestre scolaire. Attention, il est conseillé de laver ces masques avant leur première utilisation.

Quelle autre Commune en Meurthe et Moselle soutient les familles de cette façon sans cesse depuis le début de la pandémie ?